BOULAY Infos

La lettre d'informations de la Ville de Boulay-Moselle - Avril/ Mai / Juin 2023

AGENDA

22/04 au 01/05 — **Fête Foraine**
Place du Marché

29/04 — **Une rose un espoir**
dans les rues de la ville
le matin

29-30/04 — **Exposition Millazart**
Organisateurs : MJC Boulay en partenariat avec la Ville de Boulay
Salle des Fêtes - Complexe Sportif Isabelle Wendling
de 14h à 17h le samedi 29/04
de 10h à 12h et de 14h à 17h le dimanche 30/04
Vernissage avec remise des prix le dimanche à 15h

30/04 — **Journée du souvenir des victimes de la déportation**
Organisateur : Ville de Boulay
devant le Monument aux Morts à 11h30

06/05 — **Tournoi de poker**
Organisateur : Tennis Club de Boulay
Bulles de Tennis à partir de 16h

07/05 — **Cérémonie commémorative du 8 mai**
Organisateur : Ville de Boulay
devant le Monument aux Morts à 18h30

10/05 — **Fête du Jardin'âges**
Organisateur : Département de la Moselle
Maison du Département de Boulay de 14h à 16h

14/05 — **Repas de l'amitié**
Organisateur : Club des Séniors
Salle des Fêtes - Complexe Isabelle Wendling à 12h

29/05 — **Vide-Greniers**
Organisateur : Association Rurale et Culturelle de Halling-lès- Boulay
Halling-lès-Boulay à partir de 8h

03/06 — **Open de Mölkky**
Organisateur : Mölkky Club de Boulay
Boulodrome à partir de 9h

04/06 — **Kermesse - Brocante**
Organisateur : Cercle Saint-Étienne
Jardins du presbytère de 8h à 20h

05/06 — **Don de sang**
Organisateur : Établissement Français du Sang
Salle des Fêtes - Complexe Isabelle Wendling de 15h à 19h

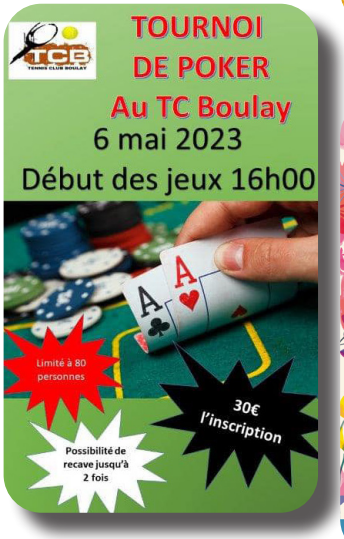

BOULAY Infos

La lettre d'informations de la Ville de Boulay-Moselle - Avril/ Mai / Juin 2023

AGENDA

06 & 07/06 — **Redotation des sacs multiflux**
Organisateur : Sydeme
Salle Omnisports - Complexe Isabelle Wendling de 8h30 à 19h

10/06 — **Gala « Parle à tes voisins »**
Organisateur : Association Parle à tes voisins
Salle Omnisports - Complexe Isabelle Wendling à 15h30

11/06 — **Toute la ville joue au Hand**
Organisateur : CESC Handball Club
Stade Charles Muller

11/06 — **Kermesse**
Organisateur : APEB
Parc de la Schanze

17/06 — **Tout Boulay joue au foot**
Organisateur : C.A. Boulay
Stade Charles Muller

17/06 — **Appel historique du Général de Gaulle**
Organisateur : Ville de Boulay
devant le Monument aux Morts à 18h30

17/06 — **Fête de la musique**
Organisateurs : Ville de Boulay et l'Harmonie Municipale
Parc de la Schanze à partir de 19h30

23/06 — **Goûter**
Organisateur : Club des Séniors
Salle des Fêtes - Complexe Isabelle Wendling à partir de 14h

24/06 — **Challenge 57 (2ème tour poussines pousins)**
Organisateur : Athlétic Club
Stade Charles Muller de 10h à 18h

24/06 — **Gala de Danse**
Organisateur : Centre des Arts Martiaux
Salle Omnisports - Complexe Isabelle Wendling à 19h

25/06 — **Brocante**
Organisateur : Tennis Club de Boulay
Bulles de tennis

REDOTATION DE SACS MULTIFLUX
Mardi 6 juin
et Mercredi 7 juin 2023
de 8h30 à 19h
Complexe Isabelle Wendling - route de Bouzonville

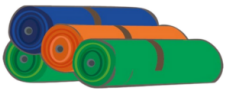

sydème

N'oubliez pas de vous munir de votre Sydem'Pass !

En cas d'impossibilité, vous pouvez :

- remettre votre Sydem'pass à une tierce personne qui viendra récupérer vos sacs de tri

OU

- aller dans n'importe quelle autre permanence multiflux récupérer vos sacs de tri, munis de votre Sydem'Pass.

Plus d'infos sur :
boulay-moselle.fr

À NE PAS OUBLIER EN JUILLET :

01 & 02/07 : 12ème édition du salon du Livre Boulay Bouq'in

13/07 : Fête nationale

ACTUALITÉS

Déjections canines

Face à la recrudescence des déjections canines présentes dans la ville, **la municipalité tient à rappeler aux propriétaires d'animaux qu'ils sont dans l'obligation de ramasser les déjections de leurs fidèles compagnons à quatre pattes**.

Les contrevenants s'exposent à une amende de 135€ conformément à l'article R 633-6 du Code Pénal. (L'amende est minorée à 90€ si le paiement est effectué dans les 15 jours).

Pour éviter la verbalisation, pensez à utiliser les bornes de propreté canine à disposition partout dans la ville. Ensemble gardons notre ville propre !

Fiscalité : Déclarer son bien immobilier aux impôts

Tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation ont **jusqu'au 30 juin 2023** pour les déclarer sur le site des impôts. Cette déclaration s'adresse à tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation.

Ils doivent indiquer à quel titre ils occupent chacun de leurs logements (résidence principale, secondaire) ou, le cas échéant, mentionner l'identité des occupants de leurs locaux d'habitation et les périodes d'occupation (situation au 1er janvier 2023).

La démarche s'effectue sur le site internet : www.impots.gouv.fr. Il suffit d'aller sur son espace particulier et de cliquer sur l'onglet « Gérer mes biens immobiliers ».

Pour plus d'informations, rendez-vous à France Services Boulay (2 Rue Général de Gaulle - 03 87 55 62 95) ou consultez le lien ci-dessous: https://www.impots.gouv.fr/actualite/gerer-mes-biens-immobiliers-un-nouveau-service-en-ligne-pour-les-usagers-proprietaires-1?

INFOS PRATIQUES

Le brûlage des déchets verts

Le brûlage des végétaux à l'air libre est une source importante de pollution. Elle représente non seulement un risque élevé pour la santé mais également des risques d'incendie. Ainsi, depuis 2004*, il est interdit de brûler dans son jardin l'ensemble des déchets verts. Les déchetteries sont à votre disposition pour déposer vos végétaux.

**Article 84 du règlement sanitaire départemental de la Moselle modifié par arrêté préfectoral n°2004-796 du 14/10/2004*

Le bruit est autorisé...

- du **lundi au vendredi** de 8h à 12h et de 14h à 19h
- le **samedi** de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le **dimanche et les jours fériés** de 10h à 12h